

Le travail de la liberté

Octave Mannoni

Volume 22, numéro 1, printemps 1986

« ça me fait penser »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036881ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036881ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mannoni, O. (1986). Le travail de la liberté. *Études françaises*, 22(1), 77–81.
<https://doi.org/10.7202/036881ar>

Le travail de la liberté

OCTAVE MANNONI

Dans l'*association libre* — à laquelle fait pendant, chez l'analyste, l'*attention flottante* — il s'agit de trouver accès à un *déterminisme* que tout ce qui est intentionnel cherche à refouler.

Pour parler honnêtement de la libre association, il me semble donc qu'il faut s'appuyer sur un exemple réel, du moins tant qu'on n'est pas sûr de pouvoir la définir d'une façon rigoureusement théorique. Elle suppose que nous abandonnions un certain contrôle. Ce n'est pas facile, parce que nous ne pouvons pas supprimer tout contrôle. Breuer avait déjà émis une hypothèse, à laquelle on a dû renoncer. Il avait imaginé deux états de la pensée, deux domaines. Dans l'un, les éléments (les idées ou les mots) étaient libres et indépendants, tandis que dans l'autre ils s'associent. Cela ressemblait à l'opposition du vocabulaire à la syntaxe. Une autre distinction, que nous devons à Freud, oppose l'inconscient au conscient, mais il peut y avoir des associations inconscientes aussi bien que des associations conscientes. Les associations inconscientes peuvent être censurées. La censure elle-même appartient à l'inconscient. Ce serait donc bien naïf de dire à un analysant : «parlez sans vous censurer». Si on insistait trop sur ce point, on pourrait obtenir, et parfois on obtient un discours de style «maniaque» où les associations font place au décousu, et où l'analysant, disant tout ce qui lui passe par la tête, s'abandonne à une parole dont on ne peut rien faire. Par exemple : «Ma séance va se terminer, il est bientôt midi. «Midi roi des étés», a dit le poète. Été est un participe passé. Ce qui

«passe, c'est le temps...», etc. Personne ne dira que c'est ainsi que fonctionne la libre association. Il s'agit d'autre chose évidemment.

Je me propose donc d'examiner un exemple de travail analytique réel, pour tâcher de voir comment y fonctionne l'association, puisque je ne crois pas pouvoir en donner une définition théorique abstraite. Cet exemple sera celui d'une autoanalyse destinée à retrouver un nom propre oublié. C'est plus facile à exposer que le déroulement d'une vraie séance, et il s'agit forcément d'un travail d'association à la fois «libre» et pas si libre que ça...

L'année dernière, au moment où j'aurais voulu parler d'une chanteuse très connue de tout le monde, j'en fus empêché par le fait que j'avais oublié son nom. Cela n'avait pas l'air très gênant, je me dis que le nom me reviendrait et que j'en parlerais plus tard. J'aurais d'ailleurs pu le demander à n'importe qui, car cette chanteuse est très connue, unique même en son genre, et, si j'en faisais le portrait, j'étais certain qu'on la reconnaîtrait tout de suite et qu'on me délivrerait de mon amnésie. Seulement, je ne voulais pas «tricher», et je préférerais en savoir plus sur la nature et la signification de cet oubli. Freud aussi avait travaillé sur l'oubli d'un nom propre, celui du peintre Signorelli, auteur des fresques d'Orvieto. Seulement il n'avait pas eu à retrouver ce nom par lui-même ; c'est son compagnon de voyage, un «italien cultivé», qui, connaissant les fresques, avait délivré Freud de son oubli. Je me demandais si je n'étais pas trop outrecuidant en voulant me débrouiller sans l'aide de personne.

Le travail que j'avais à faire était, forcément, un travail d'association. S'il s'agissait d'association libre ou pas libre, c'est une autre question, qu'on ne pourra poser qu'après. Le nom que je cherchais pouvait être associé à quelque chose de censuré, ou bien je pouvais trouver d'autres associations qui me le rappelleraient. Ce travail me préoccupait. En soi, cet oubli n'était ni important ni difficile à surmonter par des moyens non analytiques, mais l'expérience me paraissait pleine d'intérêt. Je ne regrette pas les «tourments» par lesquels elle m'a fait passer.

Le premier nom qui me vint à l'esprit était tout à fait surprenant. C'était *Estaurié*. Cela me laissait perplexe. Je savais qui était Estaurié : un romancier qui avait été l'émule et le contemporain d'Anatole France, et à qui je ne pensais jamais. Vers 1919, j'avais écrit un article féroce dans un journal d'étudiants — j'avais dix neuf ans — contre un de ses romans : j'étais simplement influencé par la façon dont les surréalistes s'acharnaient, à cette époque, contre Anatole France. C'était vraiment extraordinaire que ce nom, dont je n'avais que faire, me vienne à l'esprit au moment où je cherchais celui d'une chanteuse. Mais je trouvai une explication. Comme, peu de temps auparavant, je parlais à un ami des attaques des surréalistes contre France, je voulais raconter comment moi aussi, à 19 ans, j'avais attaqué Estaurié.

Mais je n'avais pas pu — parce que j'avais momentanément oublié ce nom. Cela expliquait pourquoi il me revenait maintenant. Je me disais à moi-même : tu as bien retrouvé le nom d'Estaunié que tout le monde a oublié. Tu retrouveras donc le nom de la chanteuse, dont tout le monde se souvient. C'était un encouragement, mais je n'étais guère plus avancé.

Pendant les jours qui suivirent, quand j'avais un moment de désœuvrement, je revenais à mon problème. Il me venait des associations — on peut bien les appeler libres — mais je ne pouvais rien en faire. Faut-il les dire libres parce qu'elles n'ont aucun sens, ou parce qu'elles avaient un sens caché impossible à découvrir ? J'eus cependant une grande surprise quand me vint le nom de Courteline. N'était-ce pas une association absolument idiote ? Cela me donnait envie de rire. Tout ce que je trouvais, c'est que le nom de Courteline est un pseudonyme, et celui de la chanteuse aussi. Je ne connaissais le vrai nom ni de l'un et de l'autre, mais la suite va démontrer que je connaissais *inconsciemment* le vrai nom de Courteline. Car dès que j'eus consulté le dictionnaire, j'éclatai de rire avant d'avoir tout à fait compris. Le dictionnaire m'apprenait (en réalité, me rappelait) que le vrai nom de Courteline, c'est *Moineau*. J'avais retrouvé le nom de la chanteuse ! Moineau, en argot, se dit *Piaf* ! C'était Édith Piaf. Grand soulagement. Mais quels étranges détours. Et, sans le dictionnaire, je n'aurais jamais fait le rapprochement. Nos libres associations sont-elles si libres que ça ? Mais quelle astuce, de la part de mon inconscient, de m'avoir soufflé le nom de Courteline ! Toutefois, je n'ai rien appris sur la cause du refoulement. (Le vrai nom d'Édith Piaf est Gassion. Je l'ai trouvé dans le dictionnaire, et je suis sûr que je ne l'avais jamais su.)

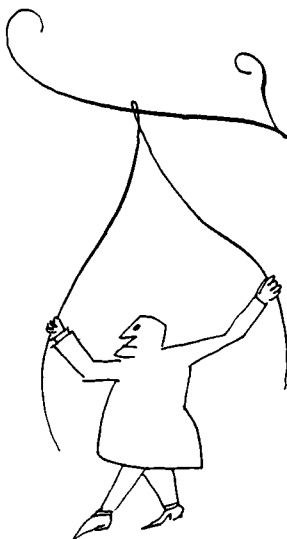
En quel sens ces diverses associations sont-elles libres ? Il y a une sorte de déterminisme inconscient, et je me demande quand je suis le plus libre, quand j'y échappe ou quand je m'y soumetts ? Il est vrai que c'est des résistances que l'association a à se libérer. Mais j'ai peur que parler ainsi soit purement tautologique.

Après cela, il me revint à l'esprit que Freud, après avoir reçu de son compagnon de voyage — l'Italien cultivé — le nom de Signorelli, se rappela aussitôt le prénom de ce peintre. Luca. Moi aussi, ayant tiré *Piaf* de *Moineau*, je me rappelai du même coup le prénom Édith. Par scrupule, je me demandai si le prénom pouvait être la cause de l'oubli du nom. Freud aurait-il refoulé «Signorelli» à cause de «Luca» ? À cela on ne peut rien répondre — mais c'est possible, il n'y a guère de mot allemand qui ressemble à «Luca» sinon, peut-être, «Lokus» qui veut dire «chiotte». Quoiqu'il en soit de ces hypothèses saugrenues, il faut se demander que tirer du prénom «Édith» ? Dans ce genre de questions, on n'en finit jamais. Je n'ai connu qu'une Édith, quand j'étais enfant (vers 7 ou 8 ans) et je ne vois aucun problème de ce côté. S'agirait-il de mon *editeur* ? J'avais eu une discus-

sion avec lui — je souhaitais lui faire publier le livre d'un analyste de New Dehli du nom de Sudhir Kakar, et il ne voulait pas. Ce n'est pas assez sérieux pour motiver un refoulement. Je ne peux pas aller plus loin dans la voie des livres associations. Je sais comment j'ai retrouvé le nom d'Édith Piaf. Je ne sais pas pourquoi je l'avais oublié. Freud a trouvé, lui, pourquoi il avait oublié celui de Signorelli.

À l'occasion de ce travail sur moi-même, je vois bien que les associations n'apparaissent pas tellement comme libres. Nous ne les libérons pas en essayant de ne pas choisir, en essayant de nous abandonner au hasard ou à la chance. Mais il nous faut résister au sentiment de leur absurdité. Par exemple, il ne fallait pas rejeter le nom de Courteline comme absurde sans y avoir regardé de plus près — car c'est de lui qu'est venue la solution. Et si dans une séance l'analysant faisait une association «absurde», l'analyste ne doit pas la rejeter — le risque c'est plutôt que l'analysant se censure lui-même. Ici, nous sommes tout près du problème posé : qu'est-ce que la *liberté* des associations ? Ce travail demande autant d'audace que de laisser-aller, et même autant d'attention que d'inattention. On n'a pas tout dit, quand on parle en gros de «libre association»...

Les associations illogiques ou absurdes peuvent avoir plus de vérité que les autres. Malheureusement, il ne suffit pas à la liberté d'être absurde pour obtenir d'être vraie. Le conseil habituel : «associez librement» me paraît ou inutile ou trompeur — et on risque même, si on insistait trop, d'induire le coq-à-l'âne «maniaque», d'où l'on ne peut évidemment rien tirer. C'est plutôt l'analyse elle-même, surtout celle



des rêves et des oublis, qui mettra l'analysant sur la voie. L'association libre n'est pas une «méthode» — c'est plutôt la négation de toute méthode, et ce ne sont pas les analystes qui l'ont inventée, ce sont plutôt les poètes, les rêveurs ... et les délirants. C'est la matière même de l'analyse — et dans la pratique, c'est l'analyse des rêves qui y conduit, et c'est là qu'on en fait l'apprentissage. Il me semble même que l'analyse des rêves est très utile non pas parce qu'elle nous apprend quelque chose sur le contenu de l'inconscient, mais parce qu'elle nous forme à pratiquer la «libre association», celle qui nous donne l'accès aux *associations* inconscientes. Dans mon exemple, les associations (avec Estaunié, avec Courteline) n'étaient pas *libres*, elles s'imposaient, elles me contraignaient, j'essayais bien de les rejeter comme *absurdes*. Mais on ne peut pas en tirer la règle : «faites des associations absurdes.» La règle, ce serait plutôt : si une association vous paraît absurde et *s'impose* quand même, ne la rejetez pas comme absurde.

Si bien que l'expression «libre association» ne veut pas dire que nous sommes libres d'associer à notre guise — mais que nous ne devons pas rejeter les associations qui se font sans nous demander notre avis. C'est-à-dire qui obéissent à un tout autre déterminisme que nos propres intentions conscientes.